

Service Restauration Hébergement
04 67 14 84 90 / 98
restauration.joffre@ac-montpellier.fr

GUIDE PRATIQUE RESTAURATION CPGE

ACCES RESTAURANT SCOLAIRE

HORAIRES RESTAURANT SCOLAIRE (à titre indicatif année 2022-2023) :

Le restaurant scolaire est ouvert du lundi au vendredi.

Le petit-déjeuner est servi de 06h45 à 07h55 ; (fermeture à 8h00)

Le déjeuner de 11h15 à 13h00 ; (fermeture à 13h15)

Le dîner de 18h25 à 19h25 ; (fermeture à 19h45)

LA DEMI-PENSION

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le prix du repas a été fixé à 4,10 € par la Région Occitanie.

- Il est recommandé de charger son compte de cantine comme suit, notamment en période de rentrée scolaire :

61,50 € soit 15 repas à 4,10 €

OU **64,50 €** soit 15 repas à 4,10 € plus une carte à 3 €

Les anciens élèves demi-pensionnaires peuvent approvisionner leur compte sur le site du lycée pour la rentrée prochaine à compter du 29/08/2022.

(<https://webparent.paiementdp.com/aliAuthentification.php?site=aes00205>)

Pour les nouveaux élèves demi-pensionnaires :

1^{ère} démarche : Renseigner la fiche d'inscription et la retourner à : restauration.joffre@ac-montpellier.fr vous recevrez par retour de mail, les identifiants de connexion pour approvisionner le compte de cantine **par CB uniquement sur le site du lycée**, (paiement possible aussi par chèque à l'ordre de l'agent comptable ou en espèces à l'intendance)

2ème démarche : L'ouverture du compte de cantine sera faite **uniquement** une fois le compte approvisionné et l'accès à la cantine confirmé.

L'accès au restaurant scolaire se fait :

- **par biométrie** : L'élève se présentera à la rentrée scolaire à l'intendance pour effectuer sa biométrie qui lui permettra l'accès à la cantine.

C'est un service gratuit qui consiste à enregistrer un gabarit de la main sur le lecteur de Reconnaissance du Contour de la Main (RCM) et à l'associer à un numéro dans le logiciel de gestion du Service Restauration.

- **ou avec une carte magnétique** qui coûte 3 € : Réservée aux demi-pensionnaires. En cas de perte, il faut le signaler rapidement au Service Restauration qui la désactivera. L'élève peut ensuite en racheter une ou opter pour la biométrie.

Les étudiants demi-pensionnaires peuvent décompter deux repas lors d'un déjeuner pour inviter un(e) camarade.

Il est strictement interdit d'introduire et de consommer dans le restaurant scolaire des aliments et boissons en provenance de l'extérieur.

- **Remboursement reliquat compte cantine :**

La demande est à adresser à l'agent comptable du lycée Joffre et doit être accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire. Elle peut être déposée à l'intendance ou envoyée par mail à restauration.joffre@ac-montpellier.fr . Le remboursement sera ensuite réalisé par virement bancaire.

FORFAIT INTERNAT

Le lycée Joffre dispose d'un internat destiné exclusivement aux étudiants de CPGE.

La demande de place se fait auprès de la vie scolaire.

Une fois admis(e) l'élève interne :

Doit renseigner la fiche d'inscription restauration et la retourner à : restauration.joffre@ac-montpellier.fr

Il se présentera à la rentrée scolaire à l'intendance pour effectuer sa biométrie qui lui permettra l'accès à la cantine 3 fois par jour.

L'hébergement se fait du dimanche à partir de 18h au samedi jusqu'à 8h.

La restauration est accessible du petit-déjeuner du lundi à celui du samedi inclus.

Le tarif pour l'année scolaire 2022-2023 est de 1 800 €

Le règlement se fait au trimestre sur présentation d'un avis de paiement envoyé aux familles.

- 800 € pour le 1^{er} trimestre de septembre à décembre 2022 (4 mois décomptés)
- 600 € pour le 2^{ème} trimestre de janvier à mars 2023 (3 mois décomptés)
- 400 € pour le 3^{ème} trimestre d'avril à juin 2023 (2 mois décomptés)

FORFAIT INTERNE – EXTERNÉ

Ce forfait destiné uniquement aux élèves de classe CPGE est une alternative à l'internat.

Il s'adresse aux élèves ayant un logement en dehors du lycée :

Ils peuvent choisir entre **deux forfaits** :

- * le forfait "complet" avec le petit-déjeuner, le repas de midi et celui du soir,
- * le forfait "midi-soir" sans le petit-déjeuner. Il permet par exemple de manger au lycée en soirée après les cours et les colles, et enchaîner par du travail en groupes dans des salles aménagées au lycée et mises à disposition jusqu'à 22h00.

La restauration est accessible du petit-déjeuner du lundi au dîner du vendredi.

L'élève doit renseigner la fiche d'inscription et la retourner à l'intendance à restauration.joffre@ac-montpellier.fr. Il se présentera à la rentrée scolaire à l'intendance pour effectuer sa biométrie qui lui permettra l'accès à la cantine.

- ⇒ Le tarif annuel du forfait **complet (petit-déjeuner + déjeuner + dîner)** est de 1 620 €

Le règlement se fait au trimestre sur présentation d'un avis de paiement envoyé aux familles,

et peut être réalisé par carte bancaire directement sur le site du lycée à l'espace Restauration grâce aux codes qui seront envoyés aux familles dans le courant du 1^{er} trimestre.

Le paiement en espèces ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée Joffre est également possible.

- 720 € pour le 1^{er} trimestre de septembre à décembre 2022 (4 mois décomptés)
- 540 € pour le 2^{ème} trimestre de janvier à mars 2023 (3 mois décomptés)
- 360 € pour le 3^{ème} trimestre d'avril à juin 2023 (2 mois décomptés)

- ⇒ Le tarif annuel du forfait **partiel (déjeuner + dîner)** est de 1 350 €

- 600 € pour le 1^{er} trimestre de septembre à décembre 2022 (4 mois décomptés)
- 450 € pour le 2^{ème} trimestre de janvier à mars 2023 (3 mois décomptés)
- 300 € pour le 3^{ème} trimestre d'avril à juin 2023 (2 mois décomptés)

Si l'élève souhaite changer de formule : il doit le signaler par écrit à l'intendance, avant le début du trimestre.

Aucune demande de changement ne sera acceptée en cours de trimestre.

Tourner svp

Pour tout complément d'information concernant la restauration :

restauration.joffre@ac-montpellier.fr

☎ 04 67 14 84 98

ou 04 67 14 84 90

En cas de difficultés financières, il est possible d'obtenir une aide pour la restauration en s'adressant à l'assistante sociale du lycée :

Marie-Line VISENTIN

04 67 14 84 96

Marie-Line.Visentin@ac-montpellier.fr